

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 5 de l'ordre du jour

CX/EURO 08/26/7

Août 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE

Vingt-sixième session

Varsovie (Pologne), 7-10 octobre 2008

UTILISATION DES NORMES CODEX À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET NATIONALE (CL 2008/4-EURO, PARTIE B)

ARMÉNIE

Les dispositions ci-après des normes Codex ont été prises en considération lors de l'établissement des règlements techniques et des normes nationales approuvés par le Gouvernement arménien:

Règlement technique s'appliquant aux jus et produits apparentés (Décret gouvernemental 1602-N, 13.12.2007)

[NORMES CODEX 44-81, 45-81, 46-81, 47-81, 48-81, 49-81, 57-81, 64-81, 82-81, 83-81, 85-81, 101-81, 120-81, 121-81, 122-81, 134-89, 138-83, 139-83, 148-85, 161-89, 164-89, 179-91, 247-2005, 192-1995]

Règlement technique s'appliquant au blé, à sa production, à son entreposage et à son utilisation (Décret gouvernemental 22-N, 11.01.2007)

[NORMES CODEX 199-1995, 153-1985, 169-1989, 1-1985, 192-1995]

Règlements techniques s'appliquant au lait, aux produits laitiers et à leur production (Décret gouvernemental 1925-N, 21.12.2006)

[NORMES CODEX 207-1999, 232-2001, 1-1985, 192-1995]

Confitures et gelées: Conditions techniques générales (Norme arménienne 48-2007)

[NORMES CODEX 192-1995, 79-1981]

Farine de blé: Conditions techniques générales (Norme arménienne 280-2007)

[NORMES CODEX 152-1985 (amendée 1-1995), 192-1995 (republiée en 2007 avec 7 amendements)]

Graisses animales: Conditions techniques générales (Norme arménienne 278-2007)

[NORMES CODEX 211-1999, 192-1995]

Huiles végétales: Huiles d'olive: Conditions techniques générales (Norme arménienne 287-2007)

[NORMES CODEX 210, 33-1981, 192-1995]

Le Conseil de la normalisation, de la métrologie et de la certification des pays de la CEI (ex-pays membres de l'URSS) a établi une liste de normes incluant des dispositions relatives à l'application des conditions de sécurité sanitaire stipulées par les règlements techniques. Cette liste devrait être réexaminée en fonction des dispositions des normes Codex.

AUTRICHE

Les normes et textes apparentés du Codex sont appliqués en Autriche soit par le biais de législation CE, soit dans le cadre de mesures législatives nationales Conditions techniques générales

DANEMARK

Les normes Codex sont habituellement intégrées dans la législation CE. Un code d'usages pour la réduction de la présence d'un contaminant grâce à l'application de BPA/BPS peut donner des orientations aux producteurs du secteur alimentaire, mais il sera simplifié et traduit en danois.

ESTONIE

Les normes et textes apparentés du Codex sont appliqués pour l'essentiel de manière indirecte, du fait de leur influence sur l'établissement de la législation alimentaire de l'UE.

FINLANDE

Les normes et textes apparentés du Codex sont généralement appliqués en Finlande de manière indirecte du fait de leur influence sur l'établissement de la législation alimentaire de l'UE. Dans les domaines où il n'existe pas de législation UE, les normes et textes apparentés du Codex sont utilisés pour l'établissement de mesures nationales.

FRANCE

Cette question concerne en partie un domaine harmonisé par la Communauté européenne. Les normes Codex sont utilisés en l'absence de règles CE ou de réglementation nationale ou dans certaines situations d'incompatibilité avec une autre réglementation nationale.

GÉORGIE

Il n'existe pas de mécanismes et de critères d'évaluation propres à améliorer la coordination et la communication horizontales entre délégués nationaux dans diverses organisations internationales s'occupant de normes alimentaires.

HONGRIE

Les normes du Codex sont utilisées par le biais de leur influence sur la législation UE et sur les questions commerciales internationales.

IRLANDE

Utilisées indirectement au niveau national par l'intermédiaire de la législation UE. Pas de variation régionale.

LETTONIE

Les normes et textes apparentés du Codex sont utilisés pour l'essentiel de manière indirecte, du fait de leur influence sur l'établissement de la législation alimentaire de l'UE.

POLOGNE

Les normes et textes apparentés du Codex sont utilisés pour l'essentiel de manière indirecte du fait de leur influence sur la législation alimentaire de l'UE.

La législation alimentaire nationale repose sur le Système de l'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et sur les directives concernant son application, qui se trouvent dans l'Annexe au document CAC/RCP 1-1969, Rev. 3 (1997).

Les normes du Codex sont de plus en plus appréciées par l'industrie et les négociants, car elles sont connues de toutes les parties prenantes du commerce international des denrées alimentaires, en particulier en dehors du marché UE.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La République slovaque en tant que membre de l'Union européenne doit appliquer la législation UE - acquis communautaire. Dans les domaines où il n'existe pas de législation UE, les normes et textes apparentés du Codex sont utilisés pour élaborer la législation nationale, notamment le Codex alimentaire slovaque, qui constitue le décret d'application de la loi N° 152/1995 Coll. sur les denrées alimentaires telle qu'amendée par

la loi N°195/2007 (pour le lait et les produits laitiers, le poisson et les produits halieutiques, par exemple). Les normes et textes apparentés du Codex sont également utilisés pour l'évaluation des risques.

ROYAUME-UNI

Les normes et textes apparentés du Codex sont utilisés du seul fait de leur influence sur la formulation de la législation alimentaire de l'UE. Ils sont pris en compte pour d'autres aspects de la prise de décisions et sont considérés comme très utiles pour l'harmonisation des questions commerciales internationales.

SERBIE

Normes pour les denrées alimentaires (compléments nutritionnels, produits diététiques, sel, additifs, etc.), normes pour l'échantillonnage, normes pour la mayonnaise, etc.

(II) NON-UTILISATION DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL, AVEC JUSTIFICATION LE CAS ÉCHÉANT

ARMÉNIE

La non-utilisation des normes Codex tient au fait que certaines des réglementations techniques et normes nationales arméniennes posent des conditions d'hygiène plus strictes que les normes Codex pour les denrées alimentaires crues et la sécurité sanitaire et la valeur nutritionnelle des denrées alimentaires (telles que les règles sanitaires et normes d'hygiène N° 2-III-4.9-01-2003, approuvées par la Décision N° 181 du Ministère arménien de la santé, le 28.03.2003, par exemple en ce qui concerne les taux admis d'éléments toxiques).

DANEMARK

Les normes Codex qui diffèrent des normes de la CE et pour lesquelles la CE peut présenter des arguments et une documentation défendant sa législation ne changeront pas cette législation. Un code d'usages qui ne concerne pas la production alimentaire danoise ne sera pas utilisé (par exemple le code d'usages du Codex pour la réduction des aflatoxines dans les arachides, le Danemark ne produisant pas d'arachides).

FINLANDE

Plusieurs normes et textes apparentés du Codex sont anciens et ne sont pas pertinents au niveau national.

Voir aussi 3.B(i)

FRANCE

La question concerne un domaine harmonisé par la Communauté européenne.

GÉORGIE

La principale raison pour laquelle les normes Codex ne sont pas utilisées tient au fait que ce sont des normes volontaires.

IRLANDE

Sans objet.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La République slovaque utilise les normes et textes apparentés du Codex dans les domaines de la législation nationale qui ne sont pas harmonisés au niveau de l'UE. (Voir (i)).

ROYAUME-UNI

La question relève de la Commission européenne.

(III) DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE L'UTILISATION OU DE L'APPLICATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

ARMÉNIE

La principale difficulté rencontrée est l'obstacle linguistique.

DANEMARK

Dans les cas où l'analyse des risques diffère des avis scientifiques sur lesquels reposent les normes Codex, des différends peuvent se produire. Ainsi en va-t-il des limites maximales de résidus de pesticides, pour lesquelles les considérations relatives à l'ingestion diffèrent souvent.

FRANCE

Cette question concerne un domaine harmonisé par la Communauté européenne.

IRLANDE

Aucune difficulté.

POLOGNE

L'une des difficultés rencontrées pour appliquer les normes et textes apparentés du Codex tient au fait qu'elles ne sont pas traduites dans la langue nationale.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Il n'existe pas de difficultés évidentes pour utiliser ou appliquer les normes et textes apparentés du Codex au niveau national.

ROYAUME-UNI

Sans objet.

(IV) PERTINENCE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX AUX FINS DE L'HARMONISATION DES LÉGISLATIONS ET DES RÈGLEMENTS, NOTAMMENT DANS LA PERSPECTIVE D'UNE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE**ARMÉNIE**

Comme mentionné précédemment, les dispositions ci-après des normes Codex ont été prises en compte pour établir les règlements techniques approuvés par le Gouvernement arménien:

1. Règlement technique s'appliquant aux jus et produits apparentés (Décret gouvernemental 1602-N, 13.12.2007)

[NORMES CODEX STAN 44-81, 45-81, 46-81, 47-81, 48-81, 49-81, 57-81, 64-81, 82-81, 83-81, 85-81, 101-81, 120-81, 121-81, 122-81, 134-89, 138-83, 139-83, 148-85, 161-89, 164-89, 179-91, 247-2005, 192-1995]

2. Règlement technique s'appliquant au blé, à sa production, à son entreposage et à son utilisation (Décret gouvernemental 22-N, 11.01.2007)

[NORMES CODEX STAN 199-1995, 153-1985, 169-1989, 1-1985, 192-1995]

3. Règlement technique s'appliquant au lait, aux produits laitiers et à leur production (Décret gouvernemental 1925-N, 21.12.2006)

DANEMARK

Le Danemark est membre de la CE et dans la mesure où la CE dispose d'une législation harmonisée dans la plupart des domaines de travail du Codex, les conséquences de l'adoption des normes Codex sont moindres que celles découlant de l'adoption de la législation CE. Les normes Codex sont toujours prises en considération lors de l'élaboration de la législation CE. Ainsi, les normes Codex jouent un rôle majeur dans l'harmonisation de la législation CE. Le Danemark est très favorable à ce processus d'harmonisation.

FRANCE

Cette question concerne un domaine harmonisé par la Communauté européenne.

HONGRIE

La législation UE est généralement conforme aux normes Codex pertinentes.

IRLANDE

Très pertinentes – voir la réponse de l'UE.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Les normes et textes apparentés du Codex jouent un rôle très important, essentiellement dans le commerce international; elles peuvent contribuer à améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires surtout dans les pays en développement et renforcer la confiance des consommateurs.

ROYAUME-UNI

La législation convenue/adoptée dans le cadre de l'UE est généralement conforme aux normes du Codex.

SERBIE

Sur la base de l'expérience très positive à ce jour, les normes et textes apparentés du Codex sont pris en compte et utilisés pour l'harmonisation des règlements et normes nationaux.

(V) TOUT AUTRE PROBLÈME CONCERNANT LA SANTÉ ET/OU LE COMMERCE LIÉ À LA NORMALISATION À L'ÉCHELLE NATIONALE OU RÉGIONALE**DANEMARK**

En règle générale, nous constatons que le principe du niveau de risque le plus bas que l'on peut raisonnablement atteindre (ALARA) n'est pas toujours suivi lors de l'établissement des normes Codex. Pour des contaminants comme les aflatoxines, nous essayons de régler la question depuis de nombreuses années sans parvenir à un accord et lorsque nous interrogeons le JECFA, il répond qu'il est indifférent un niveau bas ou élevé soit adopté, dans la mesure où la teneur en aflatoxines des produits est très basse. Le Danemark souhaite vivement que la législation repose sur le principe ALARA afin de mieux protéger les consommateurs et d'obtenir leur confiance.

FRANCE

Rien à signaler.

GÉORGIE

- Les producteurs ne connaissent pas les réglementations visant l'exportation de denrées alimentaires en Europe, car elles ne sont pas traduites en géorgien.
- Il n'existe pas de mesures de la ferme à la table, ni de suivi approprié.

HONGRIE

Aucun problème.

IRLANDE

Aucun problème.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La République slovaque est membre de l'UE et par conséquent aucun autre problème concernant la santé et/ou le commerce lié à la normalisation à l'échelle nationale ou régionale ne se pose.

Certains problèmes existent, en revanche, avec des pays en développement concernant les OGM qui ne sont pas approuvés par l'UE, ainsi que les beta-bloquants, les hormones de croissance et les pesticides auxquels s'appliquent des LMR plus tolérantes que celles fixées par l'UE.

SERBIE

Aucun problème.